

Bruxelles, 3 juillet 2017

Objet : Situation des droits humains en Haïti

Chers membres du Parlement Européen,

La Coordination Europe Haïti a pris connaissance de différents faits qui renforcent sa préoccupation concernant la situation et le respect des droits humains en Haïti. C'est la raison pour laquelle nous vous adressons la présente lettre.

Après une période électorale difficile, un nouveau président a donc pris fonction début février 2017 et un nouveau gouvernement a été installé le 22 mars 2017. Après cette installation, la communauté internationale a été surprise par la décision du nouveau président et de son gouvernement de ne pas renouveler le mandat de l'expert indépendant des Nations Unies, qui a pourtant fait un travail très louable. Cette décision a été prise sans aucune consultation avec des organisations de droits humains et malgré les déclarations d'organisations nationales et internationales souhaitant le maintien de ce mandat.

M. Gallon, le dernier Expert Indépendant, dans son dernier rapport sur la situation en Haïti (rapport du 8 mars 2017, approuvé par le Conseil des Droits Humains des Nations Unies dans sa session du 23 mars dernier) appelait le gouvernement haïtien à :

- Éradiquer l'analphabétisme dans le pays dans un laps de temps raisonnable ;
- En finir avec tous les cas de détention préventive prolongée (plus de 70% de tous les prisonniers), en permettant à la Commission Présidentielle créée dans ce but, de faire son travail ;
- Mettre en place une Commission de Vérité, de Justice et de Compensation pour les violations massives et systématiques des droits humains dans le passé ;
- Assurer un logement digne pour les personnes déplacées qui se trouvent toujours sous tente depuis le tremblement de terre de janvier 2010 et depuis l'ouragan Matthew en octobre 2016 ;
- Fournir les documents nécessaires aux Haïtiens et aux personnes de descendance haïtienne qui vivent à l'étranger et qui risquent de devenir apatrides.

Nous constatons que malgré les promesses, aucun ministre délégué aux droits humains n'a été nommé dans le nouveau gouvernement et aucun Comité Interministériel n'est chargé de coordonner l'action du gouvernement en ce domaine.

Des constats récents d'organisations haïtiennes de droits humains dénoncent aussi des situations mises en exergue par l'expert indépendant. Par exemple : le nombre élevé de personnes décédées ces derniers temps dans les prisons surpeuplées, suite à de mauvais traitements ou à des causes inexplicables, le nouveau Commissaire du gouvernement, M. Clamé-Ocnam Daméus, qui ne fait plus aucune communication sur la situation carcérale. Les organisations de droits humains attendent impatiemment le rapport de la Commission Présidentielle qui a mené une investigation sur la situation. Lors d'une rencontre de presse des éléments de l'enquête ont été communiqués, mais à ce jour le rapport n'a pas encore été rendu public.

Appel aux membres du Parlement Européen

Tous ces constats nous conduisent à faire appel au Parlement Européen, plus particulièrement au sous-comité des droits humains (DROI) et au comité pour la coopération au développement (DEVE) aux fins de :

- Prendre note de l'analyse de la situation des droits humains dans le récent rapport de l'expert indépendant ;
- Appuyer les préoccupations et les recommandations faites par l'expert indépendant ;
- Demander à la Commission Européenne et au Service Européen d'Action Extérieure par le biais de la Délégation de l'UE en Haïti de :
 - o Soulever et discuter à fond les préoccupations concernant la situation des droits humains, lors du dialogue politique avec le nouveau gouvernement,
 - o Demander que le gouvernement mette en place un mécanisme sérieux de monitoring et de suivi de la situation des droits humains dans le pays,
 - o Assurer l'assistance technique nécessaire et adéquate, en collaboration avec le Haut-Commissaire des Droits Humains des Nations Unies, pour que ce mécanisme devienne opérationnel et efficace,
 - o Continuer et renforcer la collaboration avec les organisations et réseaux haïtiens de droits humains qui sont d'importantes sources d'information à la base,
 - o Assurer que le programme de coopération au développement de l'Union Européenne contribue effectivement à l'amélioration de la situation des droits humains dans les domaines prioritaires ciblés dans son programme,
 - o Insister aussi pour que l'Etat Haïtien respecte ses obligations de présenter devant les organismes des Nations Unies les rapports attendus sur les droits humains, par exemple sur la Convention Internationale des Droits Economiques, Sociaux et Culturels et la Convention pour les Droits de l'Enfant.

Convaincus que la construction d'une société respectueuse des droits de chaque citoyen représente un enjeu fondamental pour l'avenir d'Haïti, nous vous assurons notre contribution et vous remercions pour l'attention que vous porterez à cette requête.

Nous vous prions de croire à l'expression de nos salutations respectueuses.



Evert-Jan Brouwer,
Coordonnateur COEH